#24

LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

29 avril 2020

CHALLENGE VIRTUEL CE WEEK-END POUR FINANCER DES ÉTUDES SUR LE COVID 19, MENÉES PAR LE CHRU DE TOURS

Les équipes du CHRU de TOURS vont lancer prochainement une étude sur un protocole de soins contre le COVID 19. Il s'agira d'une étude nationale et Tours sera pilote, démontrant ainsi la qualité des équipes locales.

Afin d'épauler le CHRU dans sa recherche de financements, **Tours Métropole Val de Loire** s'associe à la promotion d'un challenge virtuel de running, organisé les 1er, 2 et 3 mai prochain.

Dans le respect des mesures sanitaires, le principe de ce challenge virtuel est de courir 5 kms (chez soi ou dans le périmètre autorisé), durant ce week-end prolongé, et de partager via des photos, ses prouesses sportives avec les distances réalisées !

Les fonds collectés seront attribués en totalité à des projets de recherche pour lutter contre le coronavirus portés par le CHRU de Tours, dont le projet Anaconda www.fondsdedotation-chru-tours.fr/projet-anaconda L'inscription est de 6 euros. Hier déjà, 780 participants s'étaient inscrits.

Les modalités de participation et les inscriptions sont disponibles sur le site : https://www.timepulse.run/evenements/voir/1388/chu-run-tours-france

POINT SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SUSPENSION DES COURS ET CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Tous les établissements scolaires et d'enseignement supérieur ont été fermés à partir du lundi 16 mars 2020 tout en mettant en place les modalités de la continuité des enseignements. Qu'il s'agisse de l'Université, de l'école des Beaux-Arts, des écoles de commerces, des CFA ou de l'ensemble de nos partenaires, les cours à distance ont pu être immédiatement mis en place. Depuis plusieurs années, les établissements avaient numérisé leurs enseignements sur des plateformes dédiées aux apprenants. Le déploiement de logiciels de simulation destinés à remplacer les Travaux Dirigés ou Travaux Pratiques, permettent aujourd'hui de maintenir l'apprentissage des gestes techniques dans certains établissements.

Cependant, cette opportunité technique ne doit pas minimiser les problèmes résultant de la distanciation sociale et de l'arrêt des cours in vivo. La diffi culté pour les étudiants et apprenants défavorisés est de disposer d'un ordinateur et d'une connexion individuelle à Internet, aggrave les handicaps sociaux de départ en la doublant d'une fracture numérique. Dans le ressort de la métropole tourangelle, les établissements d'enseignement supérieur, et ceux dédiés à la formation professionnelle et à l'apprentissage, ont tout mis en œuvre pour équiper les apprenants les plus précaires de matériels informatiques.

LA QUESTION DU LOGEMENT

La décision de suspendre les cours, suivie par le confi nement de l'ensemble de la population, a incité le CROUS à fermer partiellement ses résidences. La fermeture totale des Crous n'était pas envisageable car certains étudiants se seraient retrouvés démunis face à la crise. Les plus précaires et certains étudiants étrangers ont dû rester sur place. L'Université, comme le CROUS ont mis en place des bons d'achats, aidant étudiants et apprenants à subvenir aux dépenses alimentaires courantes.

LA CONTINUITÉ DU SCHÉMA TOURS CAMPUS 2025

La continuité des actions dans le cadre du Schéma « Tours-Campus 2025 » est assurée, en dépit des diffi cultés liées au confi nement. Le projet « Cité des Formations » entre dans sa seconde phase de pré-programmation, dès le début du mois de mai 2020. Jeudi 30 avril, l'Université de Tours organise un comité de pilotage pour le suivi de l'extension de Polytech.

INFORMATION PRÉFECTURE

L'ACTIVITÉ PARTIELLE EN INDRE-ET-LOIRE

À ce jour, **9 917 entreprises** ont obtenu le bénéfi ce du dispositif, soit 95 000 salariés dont l'emploi est préservé en attendant la reprise d'activité. Ce qui représente 36 000 000 d'heures en Indre-et-Loire. Sur les **5 854 demandes** validées, 79 % d'entre elles ont donné lieu au versement de l'indemnisation, ce qui représente **4 625 établissements**.

FONDS DE SOLIDARITÉ

En Indre-et-Loire, nous comptabilisons **6 489 dossiers** pour **8 577 000€** attribués, soit un montant moyen de **1 322€**.

LES PRÊTS DE TRÉSORERIE GARANTIS PAR L'ÉTAT

À la date d'aujourd'hui, ce sont déjà **290,8 millions d'euros** mobilisés pour l'Indre-et-Loire pour accompagner **2 214 entreprises** en diffi cultés, au titre du mécanisme exceptionnel de garantie de leurs prêts.

REMBOURSEMENT ACCÉLÉRÉ DES CRÉDITS DE TVA

Face à l'épidémie de Coronavirus Covid-19, le Gouvernement met en place le remboursement accéléré des crédits de TVA. **1 664 demandes** ont été traitées entre le 17 mars et le 20 avril 2020, pour près de **19 850 000€** de remboursement.

MISE EN ŒUVRE D'AUTRES MESURES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT LES IMPÔTS

- 185 demandes de remboursement d'impôts sur les sociétés et de taxes sur les salaires ont été traitées entre le 17 mars et le 22 avril, soit près de **5 280 000€** remboursés.

- 351 avis favorables ont été rendus concernant les demandes de délais et reports de paiement d'impôts, qui représentent **7 292 000€**.